



Mazères-Lezons, le 9 juin 2017

COURRIER ARRIVE LE

19 JUIN 2017

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE PAU-PYRENEES**

Madame le Maire de Mazères-Lezons

à

Monsieur le Président de la Communauté
d'Agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées,
François BAYROU,
Direction de l'Urbanisme, l'Aménagement et
des Constructions Durables
Hôtel de France
2 bis place royale
BP 547
64010 PAU CEDEX

20 JUIN 2017

A 12887

Objet : Avis sur modification simplifiée PLU Aressy
V/réf : D12390/ Affaire suivie par Madame Myriam MORTREUX
- Votre courrier en date du 30 mai 2017
N/réf : MS/CeC

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu solliciter mon avis dans le cadre de la modification simplifiée du règlement du PLU d'ARESSY.

Cette procédure n'ayant aucune incidence pour la commune de MAZERES-LEZONS, je n'ai en conséquence pas d'avis particulier à formuler sur ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monique SÉMAVOINE

